

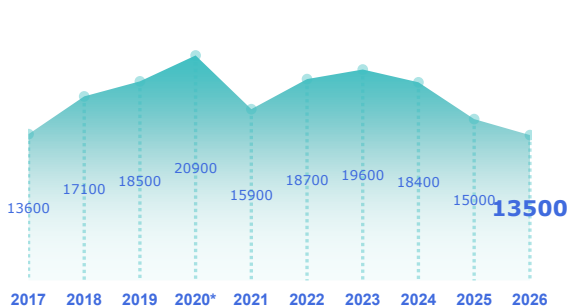


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2026

DÉPARTEMENT DE L'AIN

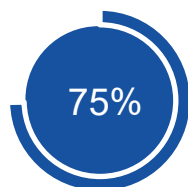
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

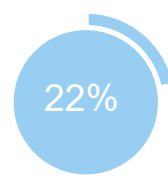
- 1 400



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



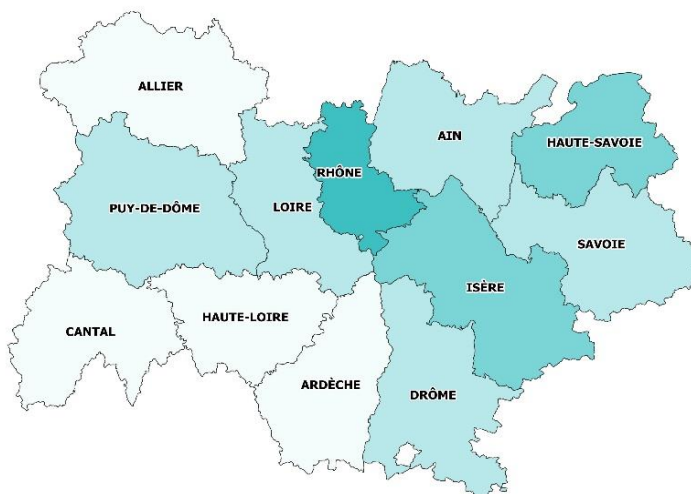
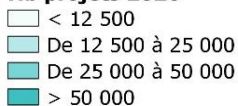
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

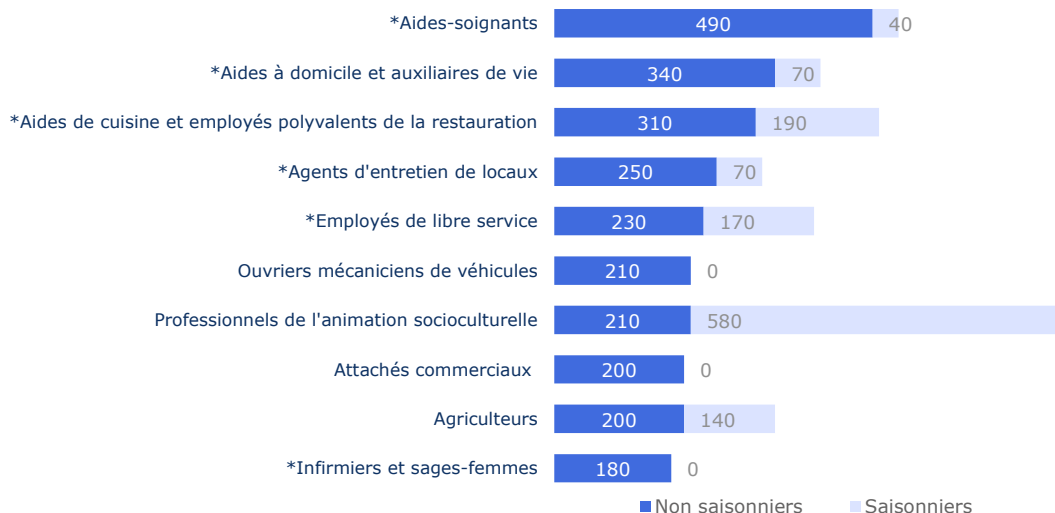
Répartition par département

Nb projets 2026

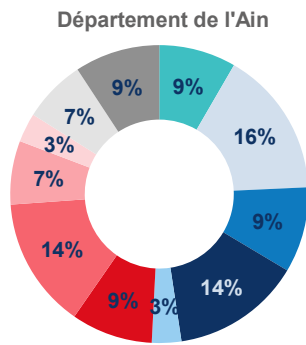


TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.



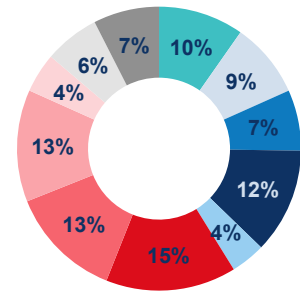
Répartition par secteur d'activité



Services

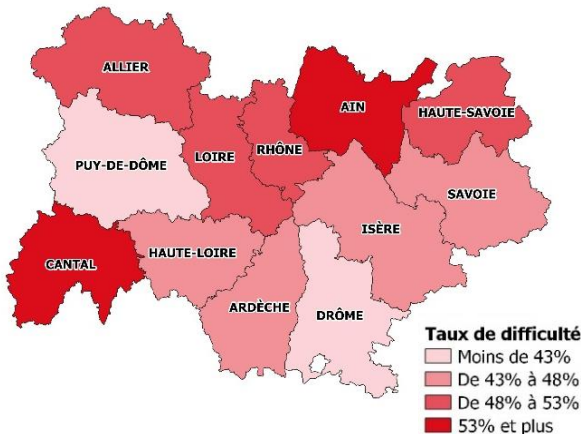


Auvergne-Rhône-Alpes



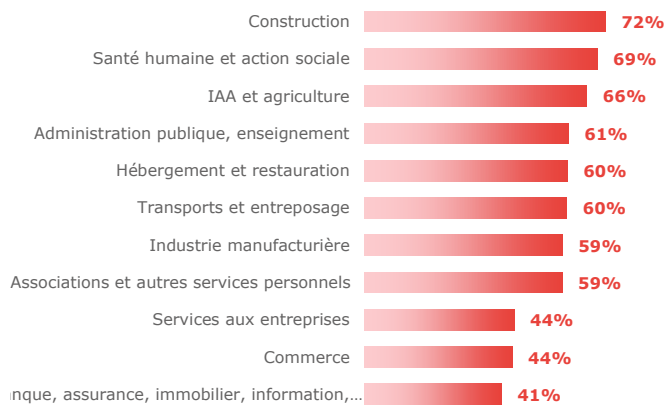
Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité

Département de l'Ain



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2026	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Maraîchers et horticulteurs	140	140	100%	68%	93%
Professionnels de l'animation socioculturelle	790	660	84%	56%	74%
Infirmiers et sages-femmes	180	140	79%	69%	1%
Agriculteurs	330	260	78%	30%	42%
Aides-soignants	540	420	78%	75%	8%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	210	160	76%	65%	0%
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	190	140	73%	36%	28%
Jardiniers des espaces verts et naturels	190	140	73%	52%	27%
Employés de l'hôtellerie	170	120	70%	40%	76%
Cuisiniers	180	110	62%	50%	38%

Lecture: Maraîchers et horticulteurs est le métier qui présente le plus fort taux de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 68% au niveau régional. Par ailleurs, 93% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2025, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 270 000 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 208 200 ont été interrogés cette année.

Près de 48 800 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.